



Bruxelles, le 8 juin 2014
140608/01

D É C L A R A T I O N

du porte-parole sur les élections dans la région séparatiste d'Ossétie du Sud en Géorgie

«L'Union européenne défend l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Géorgie, telles qu'elles sont reconnues par le droit international. Eu égard aux informations relatives à l'organisation d'élections, le 8 juin, dans la région séparatiste d'Ossétie du Sud, en Géorgie, nous rappelons que l'Union européenne ne reconnaît pas le cadre constitutionnel et juridique dans lequel ce scrutin a eu lieu.»

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498999780 - +32 25849780 - Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpox
Maja Kocijancic +32 498984425 - +32 22986570 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpox Maja
Eamonn Prendergast +32 460753293 - Eamonn.Prendergast@ec.europa.eu

Suivez-nous sur Twitter [@eu_eas](https://twitter.com/eu_eas)
www.facebook.com/EuropeanExternalActionService
www.eeas.europa.eu